

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 88 (2000)

**Heft:** 1440

  

**Artikel:** Monde

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-281786>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**MONDE**

**La parité en France**

L'Assemblée nationale française a adopté en janvier un projet de loi gouvernemental sur la parité visant à accorder un accès égal aux femmes et aux hommes aux fonctions politiques. Dorénavant, les listes pour les élections municipales et régionales devront comporter autant de femmes que d'hommes. Pour les listes aux sénatoriales et aux européennes, femmes et hommes devront alterner sur les listes.

**Finlande : une femme à la présidence**

La Finlande a été au début du siècle parmi les premiers pays à donner le droit de vote aux femmes. Mais ce n'est

que maintenant qu'elle vient de se donner une présidente. Nos félicitations à Mme Tarja Halonen. Jusqu'à son élection, elle était ministre des affaires étrangères. C'est une ancienne syndicaliste, elle est mère d'une fille et vit avec un ami voisin de palier.

**SUISSE**

**Nelly Wenger, directrice générale d'Expo.02**

Femmes en Suisse souhaite de tout cœur bon courage et bonne chance à Mme Nelly Wenger, qui, nommée directrice générale et ayant déjà fait ses preuves, jouit de la confiance du comité responsable d'Expo.02.

**Les femmes et les foyers de crises**

Un colloque a réuni, le 28 janvier, autour du thème « Les femmes et les foyers de crises » des membres de la Fondation pour la paix (organisatrices de la rencontre), des scientifiques, des représentantes d'organisations féminines et des membres d'organisations internationales. Il a permis aux participantes d'exposer la nature et les expériences de la contribution spécifique des femmes dans la recherche de solutions aux conflits : elles croient aux négociations basées sur la situation concrète et s'exerçant sans pression, sans recours à une forme quelconque de force. Ce n'est pas encore habituel dans la diplomatie traditionnelle et cela pose même des

questions relatives aux structures en ce qui concerne les rencontres internationales. Si le colloque n'a pas abouti à des résultats précis, il a du moins permis aux femmes de marquer leur volonté de participer, elles aussi, à l'apaisement des crises et des conflits. La paix et la guerre les concernent autant que les hommes.

**Pétition contre la traite des femmes**

Le Centre d'information pour les femmes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine (FIZ) a lancé une pétition qui sera remise le 8 mars au Conseil fédéral. Ces femmes demandent à Berne de protéger les femmes victimes de la traite, plutôt que de les criminaliser. Elles affirment que la définition de la traite



**UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

La **FACULTÉ DES LETTRES** ouvre une inscription pour un poste de

**MAÎTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE**

de langue et de cultures hispaniques

**CHARGE :** Il s'agit d'un poste à plein temps comprenant 6 heures hebdomadaires de cours et séminaires, au Département des langues et littératures romanes.

**TITRE EXIGÉ :** doctorat ès lettres, ou titre jugé équivalent, publications, expérience de l'enseignement universitaire.

**ENTRÉE EN FONCTION :** 1<sup>er</sup> octobre 2000 ou date à convenir

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 10 mars 2000 au Décanat de la Faculté des lettres, rue de Candolle 3, CH - 1211 Genève 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

*Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.*



**UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

La **FACULTÉ DES LETTRES** ouvre une inscription pour un poste de

**PROFESSEUR ORDINAIRE**

d'histoire contemporaine au Département d'histoire générale

**CHARGE :** Il s'agit d'un poste à charge complète comprenant 6 heures hebdomadaires de cours et séminaires, et recherches dans le domaine de l'histoire de l'Europe continentale du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle.

**TITRE EXIGÉ ET CONDITIONS :** doctorat ou titre jugé équivalent. Publications, expérience de l'enseignement universitaire.

**ENTRÉE EN FONCTION :** 1<sup>er</sup> octobre 2000 ou date à convenir

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 10 avril 2000 au Décanat de la Faculté des lettres, rue de Candolle 3, 1211 Genève 4 (Suisse), auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

*Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.*